

Le 11 mars 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Pétition relative à la demande de suspension des voies réservées sur  
l'autoroute Robert-Bourassa en direction nord

---

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 10 février 2015 par le député de Chauveau, monsieur Gérard Deltell, demandant la suspension des voies réservées sur l'autoroute Robert-Bourassa en direction nord, à Québec.

La voie réservée a été ouverte aux covoitureurs à deux personnes et plus le 29 septembre 2014 et aux véhicules hybrides et électriques rechargeables le 27 novembre 2014. Le ministère des Transports poursuit la collecte des données relatives au projet pilote de covoiturage, notamment en contexte hivernal. L'analyse de ces données permettra d'effectuer un bilan complet de la situation et de statuer, de façon définitive, sur la pérennité de la mesure. Il est donc prématuré de statuer dès maintenant sur ces aménagements.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Robert Poëti

N/Réf. : 2015-02-10-57